

Commission Départementale des Activités Sportives

Section FEMININES

Procès-Verbal N° 1

Réunion du :	Vendredi 05 Juillet 2024
Présidente :	Mme Lydie BASTIEN
Secrétaire :	Mme Huguette CARPENTIER
Présents :	MM. Frédéric BAUMANN – Raymond CAZEAUX - Yves FRACHET Mme Ludivine REGNIER

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois). Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Clôture de la saison 2023-2024
- Préparation de la saison 2024-2025

COMPTE RENDU REUNION FIN DE SAISON

Ce Vendredi 5 Juillet 2024 à 18h30, le District du var et sa Commission Féminine organisent pour la catégorie Séniors une réunion en visioconférence, dans le but de préparer la saison 2024/2025 pour les clubs ayant ou souhaitant créer une équipe Féminine, la pratique Foot à 5 dite "Loisirs" pour les Séniors et Vétérans Féminines ainsi que le bilan de la saison écoulée.

Nous communiquerons prochainement sur ces deux nouveautés.

Nous rappelons que **ces réunions sont très importantes** pour connaître les directives, pour évoquer les satisfactions et problématiques rencontrées.

Merci aux clubs, éducateur(trice)s, dirigeant(e)s présent(e)s pour l'écoute, les échanges.
Encore merci et bravo pour votre travail au quotidien.
Nous remercions les clubs présents.
A très vite pour une nouvelle saison !

PROCHAINE REUNION DES CLUBS FEMININS

Mardi 3 Septembre 2024
Toutes catégories Féminines
La commission souhaite la présence a minima
Du Responsable : foot éducatif, Foot Jeunes et Séniors

REPRISE DES CHAMPIONNATS FEMININES

Séniors Féminines : Dimanche 22.09.2024
U15F - U18F : Samedi 21.09.2024

CLASSEMENT SAISON 2023-2024

Séniors Féminines à 11

HYERES ASPTT 1
DRAGUIGNAN SC 1
HYERES FC 1

Séniors Féminines à 8 D1

O.DE ST MAXIMIN 1
U.A. VALETTOISE 1
F.C. ROCBARON 1
S.C DRAGUIGNAN 2
EFC SEYNOIS ET.S 1
A.S.ST CYR 1
CAMPS ELAN SPF 1
C.A. ROQUEBRUNOIS 1
U.S. SANARYENNE 1
EFC FREJUS ST RAPHAEL 1

Séniors Féminines à 8 D2.A.

A.S.DE L'ESTEREL 1
SC TOURVAIN 1
HYERES F.C 1
U.S PRADETANE 1
A.S MAXIMOISE 1
LA CADIERE U.S 1
BESSE SPORT 1

Séniors Féminines à 8 D2.B

U.S. ST MANDRIER 1
A.S.LES VALLONS 1
C.A. CANNETOIS 1
SIX FOURS LE BRUSC FC 1
F.C PAYS DE FAYENCE 1
F.C BELGENTIEROIS 1
LE MUY F.C. 1
AS SIGNES F.C.1

U18F à 8

EFC FREJUS ST RAPHAEL
RACING FC TOULON
JS BEAUSSETANE

U15F à 11

FC PUGETOIS
SC DRAGUIGNAN
US CARQUEIRANNE LA CRAU
AS GIENS
HYERES FC
AS MAR VIVO
FC REVESTOIS
US CADIERENNE

U15F à 8

FC PUGETOIS
EFC FREJUS ST RAPHAEL
CA CANETOIS
AS BRIGNOLAISE
EFC SEYNOIS ET.S
AS LES VALLONS
FC VIDAUBAN
LITTORAL SPORT AC

ENGAGEMENT EQUIPES FEMINIENS 2024/2025

A compter du 1 er juillet 2024 les clubs seront priés de confirmer dans Footclubs leur engagement dans la catégorie de leur choix.

- Séniors à 11 et Séniors à 8.
- U18F à 11 et U18F à 8.
- U15F à 11 et U15F à 8.

Date limite d'engagement le 26 Aout 2024

*Prochaine réunion
Mardi 27 Aout 2024*

La Présidente : Lydie BASTIEN
La Secrétaire : Huguette CARPENTIER